

Commune de MUSIEGES

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 Septembre 2021

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 Septembre 2021

Président : Monsieur Pascal COULLOUX, Maire de MUSIEGES.

<i>Etaient présents</i>	Pascal COULLOUX, Jean THOMASSIN, Samuel BOCHAREL, David GREGIS, Alexis MARET Etienne SAVOIE, Mathis COULLOUX, Aline DAGET, Martine MERMIN Jules BORTOLUZZI
<i>Absente</i>	Gaëlle BOURLES
<i>Secrétaire de séance</i>	Aline DAGET
<i>Conseillers en exercice : 11</i>	<i>Présents : 10 Votants : 10</i>

1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal en date du 20 Juillet 2021

Les membres du Conseil Municipal approuvent sans observation, le compte rendu du Conseil Municipal en date du 20 Juillet 2021.

Pour l'avenir, il a été précisé que chaque compte rendu sera envoyé par mail à tous les élus, affiché sur le panneau de la mairie et mis en ligne sur le site de la Commune.

2- Installation d'un système de vidéoprotection

Monsieur le Maire expose qu'une demande de subvention a été faite auprès de la Préfecture, pour un projet d'installation de système de vidéoprotection sur la Commune, sur le secteur des zones artisanales des Bonnets et du Vieux Moulin.

L'instruction de cette demande de subvention nécessite le dépôt de pièces complémentaires, aussi Monsieur le Maire demande l'accord des élus pour avancer sur ce dossier.

Il précise que ce projet fait suite à de nombreuses incivilités commises dans la ZA des Bonnets, vols de gazoil et de matériaux, dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants.

Les élus souhaitent que le dossier de demande de subvention soit déposé, une décision sera prise ultérieurement en tenant compte notamment du coût qui restera à la charge de la Commune.

Il sera nécessaire aussi de bien communiquer sur le sujet (pose des caméras et utilisation qui pourra être faite des données filmées).

3- Convention de participation financière avec la CCUR pour le logiciel RIS net

Monsieur le Maire donne lecture de la convention qui pourrait être signée entre la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR) et la Commune.

La régie des données (RGD) de Savoie Mont-Blanc gère le logiciel Ris.net, qui propose aux collectivités une lecture cartographique de leur territoire avec des renseignements parcellaires.

La RGD de Savoie Mont-Blanc souhaite désormais se baser sur les Communautés de Communes pour gérer les abonnements avec ses interlocuteurs locaux, tels que les Communes. Aussi, la RGD de Savoie Mont-Blanc propose une réduction du tarif d'abonnement pour l'accès à son logiciel « Ris.net Gestion simplifiée V3 » aux Communes qui acceptent la mutualisation avec la CCUR.

Une répartition financière entre la CCUR et les 23 Communes concernées est proposée selon un tableau de répartition.

Aussi, la somme annuelle due par la Commune est de 560,99 €, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec la CCUR.

4- Visite du nouveau réservoir

La visite du nouveau réservoir a été faite en début de séance

5- Lecture des décisions du Maire

Déclarations d'intention d'aliéner

Propriétaire	Situation du bien	Parcelles	Décision
BETTET Cédric et Mélanie	Deverroz	A 2340 2337 2338 et 2335	Pas de préemption
THIBOUD Claude et MATHIEU Evelyne	40 Impasse de l'Ormeau	A 1473 et 1609	Pas de préemption
GENOUD Dominique	78 Impasse vers Maux	A 2429 2430 2433 2444 2445 2446 2443 2432	Pas de préemption
DEFFELA Karl et Mélanie	197 Impasse des Grandes Charrières	A 2166 2199 et 2203	Pas de préemption

6- Questions diverses

- *Samuel BOCHAREL se charge de faire une information, sur l'arrivée de la fibre dans la Commune.*
- *La maison QUILLES vient d'être achetée par la Commune. La Commune est toujours en attente d'une réponse de Madame ROSA à qui la Commune a fait une proposition d'achat pour la partie mitoyenne de cette propriété.*
- *Le congrès des Maire à Paris aura lieu les 16, 17 et 18 Novembre.*
- *Les élus attendent l'évolution des conditions sanitaires pour fixer la date du repas des aînés.*

- *Le Conseil Municipal donne la parole aux représentants de l'Association Miss finfin, qui vont organiser un marché de Noël sur la Commune, les 11 et 12 Décembre prochain. Ils attendent une trentaine d'exposants qui seront installés entre la salle des fêtes et l'église et devant la mairie, sous chapiteau (ou chalets).
Un spectacle pour les enfants aura lieu le samedi après-midi avec Père Noël et gouter pour tous les enfants présents, et un concert gratuit sera donné dans l'église le samedi soir.
Un animateur devrait être présent le dimanche.
Une petite restauration est prévue le samedi soir et dimanche midi.
Le Conseil Municipal soutiendra financièrement cette démarche par l'attribution d'une subvention, sur présentation des frais engagés.*

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres points à aborder.
Sans observation, ni question, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.

L'Adjoint au Maire,
Jean THOMASSIN